

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n°2022/07/19-17-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 19 juillet 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Vu** l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en date du 7 juillet 2022,

### DECIDE :

**OBJET : Avenant aux tarifs de formation continue des diplômes nationaux pour  
2022-2023**

Le Conseil d'administration approuve l'avenant aux tarifs de formation continue concernant la mention Master en Psychologie, tel qu'annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille le 19 juillet 2022,

**Eric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille Université



TARIFICATION FORMATION CONTINUE Avenant - Conseil de composante du 30/06/2022

Nom de la composante

ALLSH

ANNEXE: 2022/2023

DIPLOMES NATIONAUX

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	PARCOURS TYPE (tel que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique F	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques avec aménagements spécifiques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	Tarif globalisé ** première inscription)	Tarif globalisé deuxième inscription)	TARIF HORAIRE hors stage pratique	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : inscription professionnelle, méthodologie, ...)
Master Psychologie	Psychopathologies psychanalytiques et humanistes : Psychopathologies cliniques individuelles et groupales <b>Master 1</b>		X		362	300	662	181	0	181	300	5 249,00	5 180,00	14,50 C	dispositifs et modules d'accompagnement obligatoires mentionnés dans le programme de formation (40H)
	Psychopathologies psychanalytiques et humanistes: Psychopathologies cliniques individuelles et groupales <b>Master 2</b>		X		379	300	679	189,5	0	189,5	300	5 495,50	5 426,50	14,50 C	dispositifs et modules d'accompagnement obligatoires mentionnés dans le programme de formation (40H)
	Psychopathologie Intégrative et Psychologie Clinique (PIPC) <b>Master 1</b>		X		428	300	728	214	0	214	300	6 206,00	6 137,00	14,50 C	dispositifs et modules d'accompagnement obligatoires mentionnés dans le programme de formation (40H)
	Psychopathologie Intégrative et Psychologie Clinique (PIPC) <b>Master 2</b>		X		379	300	679	189,5	0	189,5	300	5 495,50	5 426,50	14,50 C	dispositifs et modules d'accompagnement obligatoires mentionnés dans le programme de formation (40H)

\*\* Ce tarif inclut le montant des droits de scolarité des diplômés nationaux pour une inscription principale. En cas de double inscription, le taux réduit doit s'appliquer pour l'inscription seconde.